

ÉCOLE DE GESTION

Diplôme d'études supérieures spécialisées de 2e cycle en expertise comptable

Les sections *Présentation*, *Structure du programme* et *Admission et exigences* constituent la version officielle de ce programme. La dernière mise à jour a été faite le 20 janvier 2020. L'Université se réserve le droit de modifier ses programmes sans préavis.

PRÉSENTATION

Sommaire*

*IMPORTANT : Certains de ces renseignements peuvent varier selon les cheminements ou concentrations. Consultez les sections *Structure du programme* et *Admission et exigences* pour connaître les spécificités d'admission par cheminements, trimestres d'admission, régimes ou lieux offerts.

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

30 crédits

TRIMESTRE(S) D'ADMISSION

Automne, Hiver

RÉGIME DES ÉTUDES

Régulier

RÉGIME D'INSCRIPTION

Temps complet, Temps partiel

LIEU

Campus principal de Sherbrooke, Campus de Longueuil, Formation à distance - Campus Longueuil, Formation à distance - Campus principal

PARTICULARITÉ*

Ouvert aux étudiants internationaux en régime régulier

* Peut varier pour certains cheminements ou concentrations.

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 65191
1 800 267-8337, poste 65191 (sans frais)
819 821-7364 (télécopieur)
dess-ctb.eg@USherbrooke.ca

Objectif(s)

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de poursuivre le développement de ses compétences professionnelles de manière à répondre aux attentes de la profession d'expert-comptable;
- de se préparer à la rédaction de l'examen final commun de l'Ordre des comptables professionnels agréés (CPA) du Québec;
- d'approfondir et d'intégrer des connaissances et des compétences dans les domaines d'expertise reconnus aux comptables professionnels agréés.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Activités pédagogiques obligatoires - 24 crédit(s)

CPA831	Expertise comptable - Rapport professionnel I - 3 crédit(s)
CPA832	Expertise comptable - Information financière - 3 crédit(s)
CPA833	Expertise comptable - Comptabilité de gestion - 3 crédit(s)
CPA834	Expertise comptable - Certification, stratégie et gouvernance - 3 crédit(s)
CPA835	Expertise comptable - Aspects financiers et fiscaux - 3 crédit(s)
CPA836	Expertise comptable - Compétences multiples - 3 crédit(s)
CPA838	Intégration globale des compétences en expertise comptable - 3 crédit(s)
CPA839	Expertise comptable - Rapport professionnel II - 3 crédit(s)

Activités pédagogiques à option - 6 crédit(s)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes:

CPA881	Gestion de la performance I - 1 crédit(s)
CPA882	Gestion de la performance II - 2 crédit(s)
CPA883	Stratégie financière avancée I - 1 crédit(s)
CPA884	Stratégie financière avancée II - 2 crédit(s)
CPA885	Audit et certification avancés I - 1 crédit(s)
CPA886	Audit et certification avancés II - 2 crédit(s)
CPA887	Fiscalité avancée I - 1 crédit(s)
CPA888	Fiscalité avancée II - 2 crédit(s)

La réussite des activités CPA 885, CPA 886, CPA 887 et CPA 888 est obligatoire pour obtenir le permis de pratique publique et porter le titre de CPA - auditeur.

ADMISSION ET EXIGENCES

Lieux de formation et trimestres d'admission

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne et d'hiver

Longueuil : admission au trimestre d'automne

À distance : admission au trimestre d'automne

Condition(s) générale(s)

Détenir un grade de 1^{er} cycle avec concentration en comptabilité d'une université canadienne ou l'équivalent.

Condition(s) particulière(s)

La candidate ou le candidat devra avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,1 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents.

Les dossiers des candidates et candidats dont la moyenne est inférieure à 3,1, mais supérieure à 2,8 seront étudiés par la direction de programme. Ces personnes pourraient bénéficier d'une admission définitive ou se voir imposer des activités d'appoint. Le cas échéant, une formation de mise à niveau de 12 crédits, offerte exclusivement à temps complet au trimestre d'automne, devra être réussie avec une moyenne minimale de 3,0.

Une candidate ou un candidat détenant un grade de 1^{er} cycle dans un autre champ d'études ou d'une université hors du Canada peut

également être admis. Une propédeutique pour laquelle elle ou il devra obtenir une moyenne de 3,0 sur 4,3, ou l'équivalent, pour les activités jugées pertinentes au domaine des sciences comptables sera exigée.

Exigences d'admission

Présenter trois lettres de recommandation de professeures ou de professeurs du domaine des sciences comptables.

Pour les étudiantes et étudiants ayant complété leurs études hors du Canada, présenter le formulaire d'évaluation comparative du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec.

Document(s) requis pour l'admission

Fournir les documents énumérés et suivre la procédure de candidature détaillée sur le site web de l'École de gestion

<https://www.usherbrooke.ca/ecole-gestion/diplomes-etudes-superieures-specialisees-2e-cycle/expertise-comptable/conditions-admission/>

Critères de sélection

La qualité du dossier scolaire et la teneur des lettres de recommandation sont prises en compte.

Régimes des études et d'inscription

Régime régulier à temps complet (Sherbrooke et Longueuil)

Régime régulier à temps partiel (à distance)

POURQUOI CE PROGRAMME

Ce qui distingue ce programme

Offert à temps complet ou à temps partiel (à distance), ce diplôme forme des expertes et experts du monde de la comptabilité qui se démarqueront sur le marché du travail. Il prépare à l'examen pour l'obtention du titre de CPA (comptable professionnel agréé).

Pour tout savoir sur ce programme et ses nombreuses possibilités, [consultez les pages de l'École de gestion](#) (FAQ, vidéos, parcours de formation, etc.).

Le programme à temps plein s'étale sur 12 mois, alors que le programme à temps partiel dure 24 mois.

Public cible

Détentrices et détenteurs d'un grade de 1^{er} cycle en comptabilité, ou d'un autre programme moyennant une propédeutique.

Forces du programme

Grande flexibilité de la formule : possibilité d'étudier à temps plein au Campus de Sherbrooke ou au Campus de Longueuil, ou à temps partiel à distance.

Environnement d'études

Cours donnés par un corps professoral reconnu en comptabilité

INDEX DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

CPA831 - Expertise comptable - Rapport professionnel I

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

3 crédits

DURÉE

1 trimestre

FACULTÉ/CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Développer les habiletés d'analyse intégrative dans la résolution de cas. Appliquer les compétences et connaissances propres à l'expert-comptable dans des situations non directives. Développer des habiletés de communication des résultats d'une manière logique et cohérente dans un rapport structuré. Formuler des recommandations réalistes.

Contenu

Apprendre par la méthodologie des cas. Développer des techniques de lecture et de tri de l'information. Identifier les problématiques et poser un diagnostic. Établir les priorités d'actions. Analyser les aspects qualitatifs et quantitatifs. Rédiger un rapport sous contrainte de temps. Appliquer des processus intégrateurs à la démarche.

CPA832 - Expertise comptable - Information financière

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

3 crédits

DURÉE

1 trimestre

FACULTÉ/CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Être en mesure d'établir des liens entre la production et l'utilisation de l'information financière des organisations afin de pouvoir cibler et résoudre les problématiques de comptabilité financière les plus fréquemment rencontrées dans les organisations. Appliquer les compétences techniques et habilitantes propres à l'expert-comptable dans divers contextes de divulgation de l'information.

Contenu

Évaluation des besoins en information financière, du caractère approprié du référentiel comptable et des processus visant à produire une information financière fiable. Élaboration ou évaluation de méthodes et procédures comptables appropriées. Évaluation du traitement des opérations courantes et non courantes. Préparation et évaluation des états financiers. Interprétation de l'information financière produite pour les diverses parties prenantes. Analyse et prédiction de l'incidence des décisions stratégiques et opérationnelles sur les résultats financiers.

CPA833 - Expertise comptable - Comptabilité de gestion

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

3 crédits

DURÉE

1 trimestre

FACULTÉ/CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Être en mesure d'établir des liens entre la comptabilité financière et la comptabilité de gestion afin de pouvoir cibler et résoudre les problématiques inhérentes à la détermination des coûts et à la gestion de la performance les plus fréquemment rencontrées dans les organisations. Appliquer les compétences techniques et habilitantes propres à l'expert-comptable à divers contextes de planification et de contrôle.

Contenu

Identification des besoins en information de gestion et élaboration des systèmes pour y répondre. Établissement de prévisions financières et explication des écarts. Analyse et recommandation des améliorations au niveau de la gestion des produits et des coûts afin d'accroître la rentabilité des organisations. Évaluation de systèmes de mesure de la performance et des incidences sur les régimes d'intéressement.

CPA834 - Expertise comptable - Certification, stratégie et gouvernance

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

3 crédits

DURÉE

1 trimestre

FACULTÉ/CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Être en mesure d'établir des liens entre la comptabilité, le contrôle interne et la gouvernance des organisations afin de pouvoir cibler et résoudre les problématiques de certification les plus fréquemment rencontrées dans les organisations. Appliquer les compétences techniques et habilitantes propres à l'expert-comptable à divers contextes d'audit.

Contenu

Analyse des besoins en certification et recommandation des mandats appropriés. Discussion et décision quant à l'acceptation d'une mission. Élaboration de la planification d'une mission. Détermination des risques et construction des procédures pertinentes. Mise en évidence des conclusions et communication des résultats. Analyse et recommandation des contrôles et systèmes adéquats. Évaluation du cadre de gouvernance des organisations. Application des règles de déontologie à des situations normales pour un expert-comptable.

CPA835 - Expertise comptable - Aspects financiers et fiscaux

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

3 crédits

DURÉE

1 trimestre

FACULTÉ/CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Être en mesure d'établir des liens entre la comptabilité, la gestion financière et la fiscalité des organisations afin de pouvoir cibler et résoudre les problématiques de politique financière et fiscale les plus fréquemment rencontrées dans les organisations. Appliquer les compétences techniques et habilitantes propres à l'expert-comptable dans divers contextes financiers et fiscaux.

Contenu

Utilisation et évaluation de l'information comptable à des fins de diagnostic et conseil financiers. Élaboration ou évaluation des propositions d'investissement et de financement en tenant compte des aspects comptables, fiscaux et stratégiques. Estimation de la valeur d'une organisation. Analyse des questions fiscales générales qui se posent à une organisation. Détermination des impôts et taxes à payer dans des situations courantes. Acquisition d'aptitudes pour conseiller les contribuables en ce qui a trait aux avis de cotisation, aux avis d'opposition et aux appels.

CPA836 - Expertise comptable - Compétences multiples

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

3 crédits

DURÉE

1 trimestre

FACULTÉ/CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Approfondir les liens entre les différents domaines de compétences techniques et habilitantes propres à l'expert-comptable afin de pouvoir cibler et résoudre les problématiques les plus fréquemment rencontrées dans les organisations selon des contextes variés.

Contenu

Identification de l'information financière requise aux fins de certaines obligations de déclaration ou autres. Analyse du traitement des événements ou opérations complexes, incluant les informations fournies par voie de note. Analyse des communications de la direction et contribution à leur préparation. Identification des besoins en information financière dans le secteur public. Explication des incidences des tendances actuelles et des nouvelles problématiques en matière d'information financière. Identification des risques et besoins particuliers des OSBL.

Évaluation des questions fiscales générales lors du transfert d'une organisation.

Préalable(s)

CPA832

Avoir obtenu 15.00 crédits

Concomitante(s)

CPA835

CPA838 - Intégration globale des compétences en expertise comptable

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

3 crédits

DURÉE

1 trimestre

FACULTÉ/CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Approfondir les compétences habilitantes tels le travail d'équipe et la communication, en les intégrant aux domaines de compétences techniques dans la résolution de problèmes en contexte professionnel. Développer les habiletés en matière de leadership stratégique et faire en sorte que la prise de décisions reflète une perspective intégrée.

Contenu

Partage des acquis par le travail d'équipe, les travaux écrits et les présentations orales. Développement des habiletés de communication orale et écrite en faisant appel à un cas intégrateur. Rédaction d'un rapport de type professionnel.

Préalable(s)

CPA836

Avoir obtenu 18.00 crédits

CPA839 - Expertise comptable - Rapport professionnel II

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

3 crédits

DURÉE

1 trimestre

FACULTÉ/CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Accroître les habiletés d'analyse intégrative dans la résolution de cas complexes. Appliquer les compétences acquises dans des situations non directives de nature générale et spécialisée. Perfectionner les habiletés de communication des résultats d'une manière logique et cohérente dans un rapport structuré.

Contenu

Approfondissement de la méthodologie des cas. Perfectionnement des techniques de lecture et de tri de l'information. Identification des problématiques générales et spécialisées. Établissement d'un diagnostic en faisant preuve de jugement professionnel et éthique. Établissement des priorités d'actions. Rédaction d'un rapport sous contrainte de temps. Application de processus intégrateurs à la démarche.

Préalable(s)

CPA836

Avoir obtenu 18.00 crédits

CPA881 - Gestion de la performance I

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

1 crédit

DURÉE

1 trimestre

FACULTÉ/CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Accroître les habiletés d'analyse intégrative dans la résolution de cas complexes. Appliquer les compétences acquises dans des situations non directives de nature générale et spécialisée. Perfectionner les habiletés de communication des résultats d'une manière logique et cohérente dans un rapport structuré.

Contenu

Approfondissement de la méthodologie des cas. Perfectionnement des techniques de lecture et de tri de l'information. Identification des problématiques générales et spécialisées. Établissement d'un diagnostic en faisant preuve de jugement professionnel et éthique. Établissement des priorités d'actions. Rédaction d'un rapport sous contrainte de temps. Application de processus intégrateurs à la démarche.

Concomitante(s)

(CPA835)

et

(CPA833)

CPA882 - Gestion de la performance II

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

2 crédits

DURÉE

1 trimestre

FACULTÉ/CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Approfondir les compétences requises à l'expert-comptable pour agir à titre de contrôleur financier dans le cadre de la mesure et de la gestion de la performance d'une organisation.

Contenu

Recommandation d'améliorations à apporter aux systèmes pour répondre aux besoins d'information en s'assurant de l'intégrité des données. Évaluation et application de techniques de gestion des coûts appropriées lors de l'établissement du coût de revient. Évaluation des sources et des inducteurs de croissance des produits. Recommandation d'améliorations dans la gestion des coûts. Évaluation des causes des problèmes de performance et recommandation de solutions réalistes.

Concomitante(s)

CPA881

CPA883 - Stratégie financière avancée I

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

1 crédit

DURÉE

1 trimestre

FACULTÉ/CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Approfondir les compétences requises à l'expert-comptable pour agir à titre d'analyste financier, lors de l'élaboration, de l'évaluation et du pilotage des projets de redressement, d'investissement et de financement dans l'organisation.

Contenu

Évaluation de la situation financière de l'organisation pour être en mesure de la conseiller en cas de difficulté. Élaboration et évaluation des stratégies de gestion de trésorerie, d'investissement et de financement de

l'organisation en fonction de ses objectifs stratégiques.

Concomitante(s)

CPA835

CPA884 - Stratégie financière avancée II

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

2 crédits

DURÉE

1 trimestre

FACULTÉ/CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Approfondir les compétences requises à l'expert-comptable pour agir à titre d'analyste financier en matière de gestion des risques financiers, ainsi que pour l'élaboration, l'évaluation et le pilotage des opérations de marché.

Contenu

Prise en compte du stade de développement de l'organisation dans l'élaboration de sa politique et de sa structure financière. Estimation de la valeur des actifs corporels et incorporels et de l'organisation dans son ensemble. Analyse des opérations d'achat ou de vente de l'organisation. Élaboration ou évaluation de la politique de gestion des risques financiers.

Concomitante(s)

CPA883

CPA885 - Audit et certification avancés I

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

1 crédit

DURÉE

1 trimestre

FACULTÉ/CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Approfondir les compétences requises à l'expert-comptable pour agir à titre d'auditeur des états financiers et pour des mandats spéciaux.

Contenu

Approfondissement de l'analyse des besoins en certification afin de proposer des mandats pertinents. Identification et évaluation des enjeux commerciaux en intégrant les faits dans l'exécution du mandat. Détermination des risques d'anomalies significatives afin de construire des procédures appropriées. Mise en évidence des conclusions et communication des résultats. Réalisation de missions d'examen et de mandats spéciaux.

Concomitante(s)

(CPA835 et CPA834)

CPA886 - Audit et certification avancés II

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

2 crédits

DURÉE

1 trimestre

FACULTÉ/CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Approfondir les compétences requises à l'expert-comptable pour agir à titre d'auditeur dans des situations complexes ou dans l'analyse des technologies de l'information.

Contenu

Approfondissement de l'analyse des besoins en certification afin de proposer des mandats pertinents. Décision de l'acceptation d'une mission complexe, élaboration de sa planification et adaptation de la stratégie. Application des règles de contrôle de qualité. Approfondissement des règles de déontologie et d'éthique d'un auditeur. Élaboration ou analyse des contrôles dans des environnements informatiques complexes, ainsi que de la gouvernance et de l'audit des technologies de l'information. Conception de techniques d'audit assisté par ordinateur.

Concomitante(s)

CPA885

CPA887 - Fiscalité avancée I

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

1 crédit

DURÉE

1 trimestre

FACULTÉ/CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Approfondir les compétences requises à l'expert-comptable pour agir à titre de conseiller fiscal auprès d'un particulier.

Contenu

Évaluation et détermination des conséquences fiscales dans des situations courantes et dans des situations particulières. Analyse et exploitation des opportunités de planification fiscale ou successorale pour les particuliers. Conseils aux contribuables en ce qui a trait aux avis de

cotisation, aux avis d'opposition et aux appels.

Concomitante(s)

CPA835

CPA888 - Fiscalité avancée II

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

2 crédits

DURÉE

1 trimestre

FACULTÉ/CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Approfondir les compétences requises à l'expert-comptable pour agir à titre de conseiller fiscal

auprès d'une organisation et de ses propriétaires.

Contenu

Analyse des conséquences fiscales dans des situations courantes ou particulières et de celles associées à des opérations structurelles complexes. Détection des opportunités de planification fiscale pour les actionnaires et leurs sociétés à actionariat restreint. Conseils aux contribuables en ce qui a trait aux avis de cotisation, aux avis d'opposition et aux appels.

Concomitante(s)

CPA887